



ROUTE DE DOMDIDIER 1773 RUSSY

DESCRIPTIF GENERAL DE LA CONSTRUCTION

du 23 mai 2022

CONSTRUCTION NEUVE

Construction de 4 villas individuelles et de 8 villas mitoyennes

Parcelles N° 10376 à 10379, 7242 et 10423 à 10429

Entreprise totale :

Probatech Promotions SA
Au Martzé 8
1772 Grolley

DESCRIPTIF DU PROJET

VILLAS

Villa A, art. 10376 Villa de 6.5 pièces avec terrain de 535m², entrée de plein pied, hall, cuisine, repas, séjour, bureau, 4 chambres, 1 WC séparé, 1 salle de bain, cave, local technique, 2 réduits, 1 grande pièce disponible, terrasse et jardin

Villa B, art. 10377 Villa de 6.5 pièces avec terrain de 445m², entrée de plein pied, hall, cuisine, repas, séjour, bureau, 4 chambres, 1 WC séparé, 1 salle de bain, cave, local technique, 2 réduits, 1 grande pièce disponible, terrasse et jardin

Villa C, art. 10378 Villa de 6.5 pièces avec terrain de 478m², entrée de plein pied, hall, cuisine, repas, séjour, bureau, 4 chambres, 1 WC séparé, 1 salle de bain, cave, local technique, 2 réduits, 1 grande pièce disponible, terrasse et jardin

Villa D, art. 10379 Villa de 6.5 pièces avec terrain de 523m², entrée de plein pied, hall, cuisine, repas, séjour, bureau, 4 chambres, 1 WC séparé, 1 salle de bain, cave, local technique, 2 réduits, 1 grande pièce disponible, terrasse et jardin

Villa E, art. 7242 Villa de 6.5 pièces avec terrain de 398m², entrée de plein pied, hall, cuisine, repas, séjour, 4 chambres, 1 WC séparé, 1 salle de bain, cave, local technique, local disponible/abris PC, terrasse et jardin

Villa F, art. 10423 Villa de 6.5 pièces avec terrain de 253m², entrée de plein pied, hall, cuisine, repas, séjour, 4 chambres, 1 WC séparé, 1 salle de bain, cave, local technique, local disponible, terrasse et jardin

Villa G, art. 10424 Villa de 6.5 pièces avec terrain de 359m², entrée de plein pied, hall, cuisine, repas, séjour, 4 chambres, 1 WC séparé, 1 salle de bain, cave, local technique, local disponible, terrasse et jardin

Villa H, art. 10425 Villa de 6.5 pièces avec terrain de 358m², entrée de plein pied, hall, cuisine, repas, séjour, 4 chambres, 1 WC séparé, 1 salle de bain, cave, local technique, local disponible, terrasse et jardin

Villa I, art. 10426 Villa de 6.5 pièces avec terrain de 354m², entrée de plein pied, hall, cuisine, repas, séjour, 4 chambres, 1 WC séparé, 1 salle de bain, cave, local technique, local disponible, terrasse et jardin

Villa J, art. 10427 Villa de 6.5 pièces avec terrain de 356m², entrée de plein pied, hall, cuisine, repas, séjour, 4 chambres, 1 WC séparé, 1 salle de bain, cave, local technique, local disponible, terrasse et jardin

Villa K, art. 10428 Villa de 6.5 pièces avec terrain de 250m², entrée de plein pied, hall, cuisine, repas, séjour, 4 chambres, 1 WC séparé, 1 salle de bain, cave, local technique, local disponible, terrasse et jardin

Villa L, art. 10429 Villa de 6.5 pièces avec terrain de 510m², entrée de plein pied, hall, cuisine, repas, séjour, 4 chambres, 1 WC séparé, 1 salle de bain, cave, local technique, local disponible, terrasse et jardin

Ce descriptif correspond à une variante avec 4 chambres, 1 WC et 1 salle d'eau. Les étages sont modulables.

Après la réalisation des plans d'exécution, il est possible que des différences mineures de surfaces apparaissent notamment à cause de changement d'épaisseur de certains matériaux.

RECAPITULATION

LOGEMENTS

4 villas individuelles	de 6.5 pièces
8 villas mitoyennes	de 6.5 pièces

PLACES DE PARC

- 1 place de parc couverte et 1 place de parc extérieure par villa individuelle
- 2 places de parc couvertes par villa mitoyenne

DESCRIPTIF DES TRAVAUX

1. CFC 110 Démolition et excavation

- L'enlèvement de la terre végétale, sur une épaisseur de 20 à 30 cm, ainsi que la fouille en pleine masse seront exécutés dans tous terrains avec des engins mécaniques appropriés
- Les fouilles en rigoles pour canalisations ou fondations seront exécutées, manuellement et mécaniquement, sur la base des plans d'architecte et d'ingénieur
- Les remblayages contre les murs du sous-sol et des murs d'enceintes seront exécutés aux cotes prescrites sur les plans, par couches de 30 cm à 50 cm, damées selon prescriptions usuelles
- Fermeture de protection du chantier
- Une éventuelle dépollution du terrain n'est pas comprise dans les prestations de l'entreprise générale (site pas cadastré comme pollué)
- Tous travaux supplémentaires dus à la présence d'eau dans le terrain ne sont pas compris dans les prestations de l'entreprise générale.

2. CFC 211 Maçonnerie et béton armé

1. Canalisations et drainages

- Les canalisations d'eaux claires et eaux usées seront exécutées conformément aux plans de la direction des travaux, en tuyaux PVC diamètre approprié, sur lit de pose en sable et localement en béton CP 200, elles seront connectées en séparatif au réseau communal
- Eau pluviale de toiture : conduite au réseau extérieur longeant le pourtour du bâtiment. Les eaux pluviales sont dirigées vers le collecteur public
- Le bâtiment sera muni d'un système de drainage
- Les chambres de visite seront en éléments préfabriqués et exécutés conformément aux plans et exigences des services publics
- Exécution des introductions Eau – Electricité – Téléphone, selon les services concernés et tous les raccordements nécessaires, y compris repérage et relevé des conduites sur plans par les services communaux

2. Fondations

- Exécution d'un béton pour radier et pare-gel si nécessaire selon dimensionnement de l'ingénieur civil

3. Murs sous-sol

- Béton pour murs extérieurs et intérieurs selon dimensionnement de l'ingénieur civil
- Murs de séparation au sous-sol, en briques ou béton laissés bruts (sauf hall)

4. Murs porteurs et séparations entre appartements

- Murs mitoyens pour séparation entre les lots, y compris raccord contre dalle et toute mise en œuvre, selon recommandations de l'acousticien, composé de béton de 24 cm au minimum

5. Murs de façades

- Les murs de façades seront exécutés en brique et/ou en béton armé composition de l'intérieur à l'extérieur :
 - Enduit au plâtre épaisseur environ 1 cm
 - Crépis ribé ép. 1.5mm épaisseur environ 1 mm
 - Béton ou brique épaisseur 15-20 cm
 - Isolation thermique polyuréthane épaisseur 18 cm
 - Colle crépis de fonds et crépis ribé épaisseur 2 cm

6. Planchers

- Les planchers sur sous-sol seront constitués d'une dalle en béton armé, épaisseur selon les demandes de l'ingénieur civil
- Les planchers intermédiaires seront constitués de dalles en béton armé, épaisseur selon les demandes de l'ingénieur civil

7. Escaliers

- Escaliers en béton armé préfabriqués ou coulés sur place, dessous et tranche peintes, finition des marches et contre marches prêtes à recevoir un carrelage

8. Balcons et façades

- Les balcons sont en béton coulés sur place non peint et taloché propre

3. CFC 214 Charpente

- Charpente de toiture à deux pans + couvert à l'extérieur. Exécution en sapin traité avec un produit fongicide et insecticide
- Construction traditionnelle avec avant-toit, pannes, chevrons, lattage, plates-bandes, virevents, etc.
- Isolation totale de la toiture en laine de pierre ép. selon bilan thermique posée entre chevrons.
- Sous-toiture en toile Targo Top ou similaire, cloués sur les chevrons, sur toute la surface.
- Découpes nécessaires de la sous-couverture pour passages des ventilations sanitaires et toutes les sorties en toiture.
- Fourniture et pose d'un lambris d'avant-toit, vernis d'usine et posé sur chevrons pour villas mitoyennes.
- Fourniture et pose de velux selon plans
- A l'intérieur, lames blanchies
- Couvert à voitures en bois

4. CFC 221 Menuiserie extérieure

1. Fenêtres et portes fenêtres

- Fenêtres et portes fenêtres des logements, exécution en PVC (blanc intérieur et noir extérieur)
- Couleur intérieure blanc d'usine
- Les fenêtres et portes fenêtre à vantaux ont toutes un guichet ouvrant en imposte
- Les portes fenêtres coulissantes sont de type « coulissante à levage », un vantail un fixe et un ouvrant, détermination selon plan d'architecte
- Fiches alu et poignées standard
- Portes d'entrée des appartements en aluminium selon choix EG

2. Verre triple vitrage

- Les cadres de vitrages, les verres et les moyens de fixation donneront satisfaction quant aux valeurs acoustiques et thermiques désignées dans les rapports spécialisés
- Verre valeur $U=0,7 \text{ W/m}^2\text{K}$ ou similaire
- Cadre valeur $U=1.15 \text{ W/m}^2\text{K}$ ou similaire

5. CFC 222/224 Ferblanterie couverture/étanchéité

- Bords de toits en tôle anthracite, zinc-titane ou uginox (soumis à l'approbation des biens culturels)
- Exécution zinc-titane ou uginox anthracite pour l'ensemble des ferblanteries des bâtiments pour chéneau, descentes d'eau pluviale, capes, etc
- Cheneaux encaissés pour villas individuelles
- Couverture en tuiles de type Topas 13 rouge naturel pour villas mitoyennes
- Couvertures en tuiles plates béton rouge naturel pour villas individuelles

6. CFC 226 Isolation de façades

- Parties crépies, isolation thermique polystyrène, expansé 18 cm lambda 0.031, collé sur les façades, treillis d'armature, renforcements aux endroits exposés aux chocs.
- Crépi de finition à liant synthétique grain 2 mm, teinte RAL 9010 blanc.
- Angles renforcés avec équerres en plastique sur une hauteur de 1 m.

7. CFC 227 Peinture extérieure

- Crépis couleur RAL 9010 blanc.
- Serrurerie peinte en RAL 7016

8. CFC 228 Volets /Stores

- Devant fenêtres et portes fenêtres, stores à lamelles reliées manuels type TT 90 ou similaire, teinte RAL 7016
- Devant les baies coulissantes, stores électriques avec télécommande à lamelles reliées type TT 90 ou similaire, teinte RAL 7016

9. CFC 228 Stores en toiles

- En plus-value selon demande

10. CFC 230 Installations électriques – généralités

Quantités et positionnements, selon les plans de l'électricien ci-joint

1 Installation technique

- Tableau de distribution
- Réalisation de la mise à terre sans paratonnerre
- Alimentation chauffe-eau
- Alimentation pompe à chaleur avec sonde extérieur
- Installation de 4 thermostats
- 1 prise triple pour alimentation d'adoucisseur
- Mise en place de tube vide pour installation photovoltaïque
- Raccordement d'alimentations 230 V pour lave-linge et séchoirs (sans les appareils)

2 Villas

- Principes d'équipements, selon plans et descriptif par appartement
- Raccordement d'appareils, de prises, d'interrupteurs et de points lumineux en 230 V :

Sous-sol :

- Local technique :
 - 1 interrupteur-prise
 - 1 alimentation pour point lumineux
 - 1 prise triple
- Disponible :
 - 1 interrupteur-prise

- 1 alimentation pour point lumineux
- 3 prises triples
- Cave :
 - 1 interrupteur prise,
 - 1 point lumineux,
- Escalier liaison sous-sol-rez :
 - 2 interrupteurs
 - 2 alimentations pour point lumineux

Rez :

- Entrée extérieur et couvert :
 - 2 alimentations pour point lumineux pour luminaire avec détecteur de présence (fourniture et pose non inclus)
 - 1 prise
 - Arrivée tube vide pour future alimentations voitures électriques
 - Sonnette
- Hall :
 - 1 interrupteur-prise,
 - 1 interrupteur
 - 2 spots
- Cuisine et économat :
 - 1 interrupteur-prise,
 - 1 interrupteur
 - 1 alimentation pour point lumineux
 - 4 spots
 - 1 alimentation pour store commandé par interrupteur
 - 1 interrupteur pour éclairage entre-meuble
 - 3 prises triple sur plan de travail (y compris îlot),
 - 1 alimentation pour éclairage entre-meuble,
 - raccordement des appareils (lave-vaisselle, four, vitro-céram, hotte, frigo, prise pour micro-onde)
 - 1 alimentation pour ventilateur de l'économat
- Repas et salon :
 - 1 interrupteur-prise,
 - 3 prises triples
 - 4 spots,
 - 1 alimentation pour store commandé par interrupteur
- WC :
 - 1 interrupteur-prise
 - 1 alimentation d'armoire à pharmacie
 - 1 alimentation pour ventilateur de l'économat (si locaux borgnes)
- Terrasses :
 - 2 alimentations pour point lumineux,
 - 1 interrupteur à l'intérieur,
 - 1 prise simple étanche
 - 1 tube vide de 5m dans le terrain pour future alimentation

Etage :

- Liaison rez-étage :
 - 1 interrupteur
 - 1 interrupteur-prise
 - 3 alimentations pour point lumineux
- Chambres enfants :
 - 1 interrupteur prise,
 - 1 alimentation pour point lumineux,
 - 2 prises triples.
- WC-Bain :
 - 1 interrupteur
 - 1 alimentation d'armoire à pharmacie
 - 1 alimentation pour ventilateur de l'économat (fourniture non-comprise)
- Chambre « parents », y compris penderie :
 - 2 interrupteurs-prises,
 - 1 alimentation pour point lumineux,
 - 3 prises triples
- WC-Douche (parents) :

- 1 interrupteur
- 1 alimentation d'armoire à pharmacie
- 1 alimentation pour ventilateur de l'économat
- Locaux sanitaires :
 - 1 interrupteur avec prise,
 - 1 point lumineux, raccordement de la ventilation (locaux borgnes)
 - 1 armoire pharmacie

3 Courant faible

- 1 prise TT au séjour
- 1 tube vide par chambre
- 2 tubes vides au séjour

4 Lustrerie

- Fourniture et pose de spots selon plan
- Aucune autre fourniture et pose de lustrerie n'est prévue

5 Panneaux photovoltaïques

- Villas individuelles : 14m² de panneaux + 4.4m² pour compenser les panneaux thermiques, soit 18.4m² au total ou 2.35KW de puissance.
- Villas mitoyennes de 3 logements : 44m² de panneaux + 10.8m² pour compenser les panneaux thermiques, soit 54.8m² ou 6.25KW (pour les 3 logements)
- Villas mitoyennes de 2 logements : 29m² de panneaux ou 3.6KW

11. CFC 240 Installations de chauffage

Les installations de base sont déterminées pour assurer un confort optimal.

- Production de chaleur avec PAC air/eau.
- Boilers pour production d'eau chaude sanitaire.

1. Chauffage de sol

- Un plancher chauffant hydraulique assurera les besoins de chaleur de l'ensemble des logements. Chaque appartement possédera sa nourrice de distribution équipée d'un compteur de chaleur (toutes les pièces sont chauffées sauf la cave)
- La régulation du chauffage sera de type « pièce par pièce » avec la pose d'une sonde d'ambiance dans les pièces principales (chambres et séjour)

12. CFC 244 Installations ventilation

1. Ventilation local technique, caves

- Naturel par sauts de loup et fenêtres.

2. Ventilation locaux sanitaires

- Tous les locaux sanitaires sans fenêtres sont ventilés par des installations d'évacuation d'air viciés indépendantes, de type mono tubulaire, le ventilateur d'évacuation est dépendant de l'éclairage du local, l'arrêt est temporisé par un relais électronique incorporé au ventilateur

3. Ventilation appartements

- La ventilation des plans de travail des cuisines sera assurée par des hottes d'aspirations avec filtre dégaugeant en façade

13. CFC 250 Appareils, accessoires, agencement mobilier sanitaire

1. Généralités

- Les colonnes de chute et dérivation seront exécutées en tuyaux de type Gébéril-silent conçus pour assurer l'isolation phonique souhaitée.
- Les alimentations principales en eau chaude et froide seront exécutées en tuyaux inox.

2. Matériel sanitaire

Fournisseur : A déterminer, au choix de l'EG.

Les salles de bains et locaux sanitaires comprendront des appareils, selon choix du MO, ainsi que les agencements indiqués sur les plans avec la robinetterie et les accessoires, selon liste

détaillée dans le descriptif. Le budget mis à disposition pour l'achat de ce matériel sanitaire est de CHF 12'000.00 TTC prix catalogue.

3. Arrosage extérieur

- 2 points d'eau par villa
- Attentes pour les installations de lave-linge et sèche-linge mais sans fournitures des machines.
- Adoucisseur à sel type « Entretec » en option pour un montant de CHF 3'500.00 TTC.

14. CFC 258 Cuisines

- Fournisseur : A déterminer, au choix de l'EG
- Meubles en bois : caisses, rayonnages et séparations en aggloméré plaqué d'un revêtement laminé, faces visibles et portes en panneau aggloméré plaqué stratifié
 - 1 plan de cuisson vitrocéramique
 - 1 hotte de ventilation sur plan de cuisson avec filtre dégazeant en façade
 - 1 four en hauteur encastré
 - 1 réfrigérateur et congélateur 2 portes
 - 1 lave-vaisselle
 - 1 plonge bassin + robinetterie mélangeuse avec douchette
 - 1 plan de travail à définir selon choix client

Le budget alloué aux cuisines est de CHF 22'000.00 TTC prix catalogue.

15. CFC 272.1 Ouvrages métalliques

- Main-courante en inox pour escaliers intérieurs
- Boîtes aux lettres non comprises

16. CFC 273 Menuiserie intérieure

1. Portes de communications intérieures

- Portes intérieures en CPL à peindre, couleur : blanc

2. Armoires murales encastrées, vestiaires

- Armoires d'entrée incluses
- Galeries à rideau en option

3. Système de verrouillage

- Cylindres sur combinaison de sécurité type KABA 20 ou similaire
- 3 clés sont prévues par logement

17. CFC 281 Revêtement de sol

1. Chapes

Chapes en ciment traditionnelles de 7 à 8 cm, réalisées de niveau, talochées fin avec pose d'une isolation phonique épaisseur 20mm, isolation thermique épaisseur selon bilan thermique et feuille de protection PVC (sous-sol, rez et étage).

2. Revêtement dans les villas

Fournisseur : Glasson Matériaux à Givisiez, 026/467.81.11

- Entrée, séjour repas, chambres et dégagement
 - Plinthes en bois blanches hauteur 60 mm
 - Carrelage pour rez et étage sauf chambres (sous-sol chape brute), fourniture CHF 40.- TTC/m² prix exposition, pose et plinthes non comprises
 - Le sous-sol (sauf hall) est livré avec une chape au sol uniquement.
 - Parquet/pergo flottant pour chambres, fourniture 50.- TTC /m² prix exposition, pose et plinthes non comprises, plus-values pour lames de plus de 120 mm de large et plus de 200 cm de longueur. PV pour parquet collé : CHF 25.00/m²

- PV de pose pour plinthes en carrelage et silicone : CHF 27.00/ml
- WC, Salles de bains /douches
 - Carrelage faïence ou similaire, toute surface sols, uniquement murs douche et baignoire toute hauteur, y compris tabliers, baignoire et WC
 - Localisation du carrelage des cuisines ouvertes selon plans architecte
 - Fourniture 40.- TTC /m2 prix exposition, pose non comprise
- Plus-value pour pose spécifique et format supérieur à 60x60, (90/90 15.- TTC /m2) mosaïque, petits éléments, etc. selon devis du poseur
- Sols des balcons et terrasses
 - Terrasses en dalles de jardin gris sablées 50/50cm, prévu dans budget de base 15m2 par villa

18. CFC 281 Revêtement de murs et plafonds

1. Sous-sol

- Murs et plafonds bruts mais avec un coffrage soigné (sauf hall livré fini)

2. Revêtements dans les villas

- Entrée, séjour, chambre et autre pièce non humide
 - Murs crépis rustique ép. 1.5mm
 - Plafond : Enduit au plâtre sur dalle en béton et 2 couches de peinture mate blanche, à l'étage lames blanchies

3. Locaux sanitaires, WC, Salles de bains, douches

- Tous murs faïence
- Plafonds lissés blanc, peinture email blanche

19. CFC 287 Nettoyage final du bâtiment

- Nettoyage général à la livraison des villas, effectué par une entreprise spécialisée

20. CFC 4 – Aménagements extérieurs

Les choix des revêtements restent réservés et peuvent être modifiés par l'entreprise générale

- Délimitation des jardins privés par une clôture, en option. Clôture galvanisée H 1m : CHF 95.00/ml.
- Coffre en tout-venant pour terrasses ép. 20cm
- Fourniture et pose de dalles de jardin gris sablé 50/50/4.5cm, selon plan
- Apport et mise en forme de terre végétale, selon plan des aménagements extérieurs
- Ensemencement de gazon et/ou prairie (1^{ère} coupe, entretien à la charge du client dont l'arrosage)
- Plantation d'arbres, arbustes, haies et plantes couvrantes en option
- Enrobé bitumineux type ACT 16 N ép. 7cm pour allées tous accès et places

21. CFC 5 Frais secondaires

1. Autorisation / Taxes

- Permis de construire par le promoteur, y compris toutes taxes de raccordement (électricité, EC, EP et EU) et taxes d'abris. Taxe de raccordement au câble non compris, possible mais à charge du client.
- Permis d'habiter par l'entreprise générale

22. Choix des finitions et remarques importantes

- Les finitions sont au choix des acquéreurs et dans le cadre d'un budget prédéfini avec les entreprises adjudicataires et tenant compte de soumissions pour l'ensemble des travaux
- Afin de pouvoir vous recevoir dans les meilleures conditions, il est indispensable de prendre rendez-vous au préalable. La personne responsable citée sera à même de vous orienter et vous conseiller dans le cadre de votre budget
- Une fois votre choix définitif effectué, un décompte de plus ou moins-values sera établi par l'EG et vous sera soumis pour accord et signature
- Les choix de finitions et distribution, modifications de plans souhaités par l'acquéreur ou rendus nécessaires techniquement, compte tenu de ses choix particuliers, nécessitent des conseils, études, modifications techniques et contrôles spécifiques du chantier. Ces études et travaux facturés par l'entreprise générale ne sont pas compris dans le prix de vente, sauf une séance pour toutes les modifications est comprise dans le prix. Il devra s'agir de modifications intérieures, ne modifiant pas les structures et concept d'aménagement
- Les fournisseurs et entreprises adjudicataires sont imposés. L'acquéreur ne dispose pas de la faculté d'effectuer ses choix auprès d'autres entreprises et fournisseurs, sauf exception et moyennant accord préalable de la direction des travaux et du maître de l'ouvrage. Si tel était le cas, les finitions exécutées directement par l'acquéreur ou l'un de ses mandataires ne pourront être réalisées qu'après la réception définitive de l'appartement et la signature de la réquisition de transfert.
- Certains choix de l'acquéreur peuvent entraîner des délais de réalisation plus longs que ceux prévus dans le cadre de ce projet et peuvent nécessiter un report de la date de livraison de l'appartement
- L'entreprise générale n'est pas autorisée à entamer des études et/ou devis pour un éventuel futur propriétaire tant que l'acte de vente n'a pas été signé

23. Remarques et exclusions de garantie

- Cabines de douches : La prise des mesures ne peut se faire qu'une fois le carrelage posé. Le délai de fabrication et livraison est de 4 à 6 semaines. C'est pourquoi, les cabines de douche ne peuvent généralement pas être posées lors de la remise de l'appartement et cela ne peut pas constituer un défaut
- Raccord entre parquet et carrelage : Il y a toujours une petite différence d'épaisseur entre les revêtements de sols en parquet et en carrelage due au fait que ce sont des matériaux différents et d'épaisseurs variables. Ces différences sont soit apparentes, soit masquées par un seuil de recouvrement. Cela ne constitue pas un défaut.
- Ventilations des locaux sanitaires borgnes : Les ventilateurs sont asservis avec une temporisation liée à la commande de l'éclairage, ce qui garantit une bonne aération de ces locaux. Nous déclinons toute responsabilité en cas d'apparition de moisissure à l'égard des personnes qui demanderaient un raccordement différent.
- Ventilation des locaux sanitaire non borgnes : Ces locaux ne sont pas pourvus de ventilateur, une ventilation naturelle par ouverture de la fenêtre, doit être assurée par l'utilisateur. L'utilisateur doit garantir un temps d'ouverture journalier suffisant à une bonne ventilation. Nous déclinons toute responsabilité en cas d'apparition de moisissure.
- Joints muraux sur meubles et appareils ainsi que les appareils sanitaires : Les raccords appareils / murs ne sont pas garantis lorsque ceux-ci sont directement posés contre un mur peint et non carrelé ou similaire. Les joints élastiques de raccord meubles / murs sont sujet à des contraintes de mouvements entre deux matériaux différents. La réfection de ces joints après un ou deux ans s'avère souvent nécessaire. Ceci ne constitue pas un défaut et ce travail de réfection n'est pas inclus dans les prix ainsi dans la garantie.
- Joints élastiques, (silicone et acrylique) : De manière générale, ces joints sont soumis à des mouvements entre des éléments différents ou de tassement. Ces joints nécessitent souvent une remise en état partielle après quelques années de vie du bâtiment. Ceci ne constitue pas un défaut et ce travail de réfection n'est pas inclus dans les prix ainsi dans la garantie.

- Dalles de jardins privatifs : Nous ne garantissons pas les affaissements des aménagements extérieurs ainsi que les dalles de terrasse et les cheminements extérieurs, suite aux tassements que le terrain pourrait subir.
- Perception des irrégularités : De manière générale, toute marque, irrégularité ou remarque sur la construction non visible à une distance de 1m20, n'est pas considéré comme défaut.

Grolley, le 10 juin 2022